

La commission animalion organise son

2ÈME CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Les maisons devront être visibles de la rue pour le passage du jury

la semaine du 15 au 20 décembre 2025.









INSCRIPTION de vos maisons avant le: 12 décembre 2025 auprès de la mairie soit par mail: mairie@croix-mare.fr ou par téléphone: 02.35.92.36.72.